

CARTE POSTALE

circuler à découvert en France et en Algérie,
de bureau à bureau.

(Loi du 20 Décembre 1878)

1700
2/2
2/2

FRANCE
4/18
JUL 18

date:

CLIMATS

elle avait été brouillée avec ne
s Marcenat tenaient trop à la
indestructible qui unit parents
référence. Quand bien longtemps la réalité
vaincu de la fermeté des décisions de sa
autre il avait encore pour rétablir la paix. De t
en plus brèves ; alors il suppliait
marier ; elle refusait ; elle
jamais mettre les pi
ma tante

Monsieur

